

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-MARC-DE-FIGUERY**

Procès-verbal d'une séance extraordinaire tenue le 2 février 2015, au lieu habituel des délibérations, sous la présidence de monsieur le pro-maire, Réal Nolet, et à laquelle sont présents les conseillers suivants et faisant quorum :

M. Jean-Jacques Trépanier  
Mme Diane Laverdière

Mme Thérèse Lemay  
M. Daniel rose

Mme Céline Dupras, directrice générale et secrétaire-trésorière, est aussi présente.

Ouverture de la séance à 19h30

**2015-02-23     ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par monsieur le conseiller Daniel Rose, secondé par madame la conseillère Diane Laverdière et unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

**Adoptée**

**2015-02-24     ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DU 6 ET DU 19  
JANVIER 2015**

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Jacques Trépanier, secondé par madame la conseillère Thérèse Lemay et unanimement résolu d'adopter les procès-verbaux des réunions du conseil du 6 janvier 2015 et de la réunion extraordinaire du 19 janvier 2015.

**Adoptée**

**2015-02-25     SIGNATURE DU BAIL PROJET GAZ MÉTRO**

Il est proposé par madame la conseillère Diane Laverdière, secondé par monsieur le conseiller Daniel Rose et unanimement résolu d'autoriser monsieur le maire Jacques Riopel et madame la directrice générale et secrétaire-trésorière à signer le bail à la Société en commandite Gaz Métro pour la location d'un lot de grève et en eau profonde, faisant partie de la rivière Harricana située en face de la propriété de la municipalité de Saint-Marc-de-Figuery et devant servir au maintien de la conduite de gaz naturel.

**Adoptée**

**2015-02-26     EMBAUCHE DE DEUX ANIMATEURS JEUNESSE**

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Jacques Trépanier, secondé par madame la conseillère Thérèse Lemay et unanimement résolu d'autoriser madame la directrice générale et secrétaire-trésorière à procéder à l'embauche des deux animateurs jeunesse qui couvriront la période du 5 janvier au 8 mars 2015 inclusivement.

**Adoptée**

**2015-02-27     MINI-COLLOQUE EN DÉVELOPPEMENT RURAL**

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Jacques Trépanier, secondé par madame la conseillère Diane Laverdière et unanimement résolu de demander au CLD de séparer les deux événements soit le mini-colloque et le Gala reconnaissance. De plus, le conseil est d'avis que ce dossier est de la responsabilité de la MRC qui détient le financement nécessaire à la tenue de ces événements.

**Adoptée**

**2015-02-28      TOURNOI PÊCHE DES AIGLES DE ST-MARC – DON**

Il est proposé par monsieur le conseiller Daniel Rose, secondé par madame la conseillère Thérèse Lemay et unanimement résolu de participer financièrement à la hauteur de 50\$ à l'activité de financement des Aigles de St-Marc.

**Adoptée**

**2015-02-29      APPUI FINANCIER FABRIQUE DE ST-MARC**

Il est proposé par madame la conseillère Diane Laverdière, secondé par madame la conseillère Thérèse Lemay et unanimement résolu de soutenir la Fabrique de St-Marc pour les frais reliés au déneigement pour un montant de 75\$.

**Adoptée**

**AVIS DE MOTION**

Monsieur le conseiller, Daniel Rose donne avis de motion qu'il sera présenté lors de la séance les règlements visant à réviser et remplacer :

- Le plan d'urbanisme
- Le règlement de zonage
- Le règlement de lotissement
- Le règlement de construction
- Le règlement régissant l'émission des permis et certificats
- Le règlement sur les dérogations mineures
- Le règlement relatif aux conditions de délivrance des permis de construction
- Le règlement sur les plans d'aménagement d'ensemble

**2015-02-30      RÈGLEMENT #212 MODIFIANT LE PLAN D'URBANISME**

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Jacques Trépanier, secondé par madame la conseillère Thérèse Lemay et unanimement résolu d'adopter le règlement #212 modifiant le plan d'urbanisme sans modification et de le transmettre à la MRC d'Abitibi pour l'obtention du certificat de conformité.

**Adoptée**

**2015-02-31      RÈGLEMENT #213 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE  
AFIN DE CRÉER LA ZONE VI-10**

Il est proposé par madame la conseillère Thérèse Lemay, secondé par madame la conseillère Diane Laverdière et unanimement résolu d'adopter le règlement #213 modifiant le règlement de zonage afin de créer la Zone VI-10, sans modification approuvée par les personnes habiles à voter et de le transmettre à la MRC d'Abitibi pour l'obtention du certificat de conformité.

**Adoptée**

**2015-02-32      RÈGLEMENT #214 MODIFIANT LE TABLEAU 1 DU  
RÈGLEMENT SUR LES CONDITIONS D'ÉMISSION DES PERMIS  
DE CONSTRUCTION**

Il est proposé par monsieur le conseiller Daniel Rose, secondé par monsieur le conseiller Jean-Jacques Trépanier et unanimement résolu d'adopter le règlement #214 modifiant le tableau 1 du règlement sur les conditions d'émission des permis de construction et de le transmettre à la MRC d'Abitibi pour l'obtention du certificat de conformité.

**Adoptée**

**2015-02-33     PROJET DE RÈGLEMENT #215 PLAN D'URBANISME**

Il est proposé par madame la conseillère Thérèse Lemay, secondé par monsieur le conseiller Daniel Rose et unanimement résolu d'adopter le projet de Plan d'Urbanisme tel que déposé.

**Adopté**

**2015-02-34     PROJET DE RÈGLEMENT #216 RÈGLEMENTS DE ZONAGE**

Il est proposé par monsieur le conseiller Daniel Rose, secondé par monsieur le conseiller Jean-Jacques Trépanier et unanimement résolu d'adopter le projet de règlement #216 Règlements de zonage tel que déposé.

**Adoptée**

**2015-02-35     PROJET DE RÈGLEMENT #217 RÈGLEMENTS DE LOTISSEMENT**

Il est proposé par madame la conseillère Diane Laverdière, secondé par monsieur le conseiller Daniel Rose et unanimement résolu d'adopter le projet de règlement #217 Règlements de lotissement tel que déposé.

**Adoptée**

**2015-02-36     PROJET DE RÈGLEMENT#218 RÈGLEMENTS DE CONSTRUCTION**

Il est proposé par madame la conseillère Thérèse Lemay, secondé par monsieur le conseiller Jean-Jacques Trépanier et unanimement résolu d'adopter le règlement #218 Règlement de construction tel que déposé.

**Adoptée**

**2015-02-37     PROJET DE RÈGLEMENT #219 RÈGLEMENTS RÉGISSANT L'ÉMISSION DE PERMIS ET CERTIFICATS**

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Jacques Trépanier, secondé par madame la conseillère Diane Laverdière et unanimement résolu d'adopter le règlement #219 Règlement régissant l'émission des permis et certificats telle que déposée.

**Adoptée**

**2015-02-38     PROJET DE RÈGLEMENT #220 RÈGLEMENT SUR LES DÉROGATIONS MINEURES**

Il est proposé par monsieur le conseiller Daniel Rose, secondé par madame la conseillère Thérèse Lemay et unanimement résolu d'adopter le règlement #220 Règlement, sur les dérogations mineures tel que déposé.

**Adoptée**

**2015-02-39     PROJET DE RÈGLEMENT #221 RÈGLEMENTS RELATIFS AUX CONDITIONS DE DÉLIVRANCE DES PERMIS DE CONSTRUCTION**

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Jacques Trépanier, secondé par monsieur le conseiller Daniel Rose et unanimement résolu d'adopter le règlement #221 Règlements relatifs aux conditions de délivrance des permis de construction tels que déposés.

**Adoptée**

**2015-02-40     PROJET DE RÈGLEMENT #222 RÈGLEMENTS SUR LES PLANS D'AMÉNAGEMENT D'ENSEMBLE**

Il est proposé par madame la conseillère Diane Laverdière, secondé par monsieur le conseiller Jean-Jacques Trépanier et unanimement résolu d'adopter le règlement #222 Règlements sur les plans d'aménagement d'ensemble tel que déposé.

**Adoptée**

**Le rapport budgétaire du mois de janvier est déposé**

**2015-02-41     ADOPTION DES DÉPENSES**

Il est proposé par madame la conseillère Diane Laverdière, secondé par monsieur le conseiller Daniel Rose et unanimement résolu d'adopter les dépenses du mois de janvier 2015 et celles prévisibles de février 2015.

Compte payé janvier 2015 pour un total de 93 860.16 \$

Versement par chèque	C1500001 à C1500023
Paielement en ligne sécurisé	L1500001 à L1500005
Paielement par transfert électronique	P1500001 à P1500010

Comptes à payer février 2015 pour un total de 37 661.62\$

Salaires payés en janvier 2015

D1500001 à D1500016 pour un montant total de 7 482.84\$

Salaires à payer en février 2015

D1500017 à D1500029 pour un montant total de 6 946.59\$

P1500001 à P1500004 pour un total de 873.44\$

**Adoptée**

**2015-02-42     LEVÉE**

Il est proposé par madame la conseillère Thérèse Lemay, secondé par monsieur le conseiller Jean-Jacques Trépanier et unanimement résolu que la séance soit et est levée.

**Adoptée**

---

Réal Nolet, Pro-Maire

---

Céline Dupras, secrétaire-trésorière